

**Maurice HALBWACHS (1935)**

**« La nuptialité en France  
depuis la guerre. »**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

## Maurice Halbwachs (1935)

### « La nuptialité en France depuis la guerre. »

Une édition électronique réalisée de l'article « La nuptialité en France depuis la guerre. » Paris : Annales sociologiques, série E, fascicule 1, pages 1 à 45, 1935.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8,5'' x 11''

Édition complétée le 5 juin 2002 à Chicoutimi, Québec.



# Table des matières

[Retour à la table des matières](#)

Maurice Halbwachs

# La nuptialité en France pendant et depuis la guerre

(1935) \*

Quételet remarquait autrefois que « le mariage, qui se contracte le plus souvent dans les circonstances en apparence les plus capricieuses et les plus fortuites, suit une marche si régulière que les nombres annuels se reproduisent avec une constance plus grande que les phénomènes naturels où notre libre arbitre n'intervient en aucune façon ». La population, disait-il, paie son tribut au mariage avec plus de régularité qu'à la mort. Si l'on distingue les mariages suivant qu'ils sont contractés entre garçons et filles, garçons et veuves, veufs et filles, veufs et veuves, on trouve une constance surprenante. Mais il en est de même, si l'on classe les mariages d'après les âges auxquels ils sont contractés. Même lorsqu'il s'agit de mariages qu'on pourrait trouver anormaux, à raison de la forte différence d'âge, par exemple : hommes de 30 à 35 ans épousant des femmes de 60 à 65 ans, on trouve que leur proportion demeure remarquablement stable d'une année à l'autre. Tout se passe, disait Quételet, comme si un peuple avait décidé de contracter chaque année exactement le même nombre de mariages, et de les répartir dans les mêmes proportions entre les diverses catégories qu'on peut distinguer.

Toutes choses égales, c'est-à-dire dans une population telle que sa composition par âges ne change pas d'une année à l'autre, on pourrait prévoir, en

---

\* Extrait des *Annales sociologiques*, série E, fascicule 1, Paris, 1935.

effet, que les mariages répartis suivant l'âge des deux époux à la fois resteront à peu près aussi nombreux, si la tendance au mariage demeure aussi forte dans l'ensemble des groupes, et, relativement, dans chacun d'eux. La régularité des mariages ainsi entendue, c'est-à-dire la constance dans le nombre des mariages entre hommes de tel âge et femmes de tel âge, impliquerait donc deux conditions - 1° que le nombre des mariages ou combinaisons possibles de chaque catégorie reste le même, c'est-à-dire que le nombre des hommes et femmes mariables de chaque âge ne change pas ; 2° que, dans un groupe considéré (celui, par exemple, des femmes de 25 à 30 ans), la tendance au mariage en général reste la même.

Cette seconde condition a, d'ailleurs, besoin d'être précisée. La tendance au mariage, d'abord, ne présente pas le même caractère, suivant l'âge de celui ou de celle qui l'éprouve, chez un garçon ou une fille très jeunes, d'âge moyen, très âgés ; mais elle n'est pas la même non plus, suivant l'âge de ceux ou de celles que l'on songe à épouser. Rien ne nous empêche sans doute de distinguer des catégories d'âge croissantes : hommes : A, B, C, D, E,... ; femmes : A' B', C', D', E',... ; d'attribuer à la catégorie A (des hommes) une tendance (a) à se marier avec des femmes de la catégorie A', une tendance (b) quand il s'agit de B', une tendance (c) quand il s'agit de C' ; de faire l'addition de toutes ces tendances, et d'appeler cette somme : la tendance au mariage de la catégorie A. Mais, d'abord, ces tendances partielles sont-elles simultanées, ou alternatives, c'est-à-dire les plus faibles ne se manifestent-elles, ou ne prennent-elles corps, que dans la mesure où l'on n'a pu satisfaire les plus fortes ? D'autre part, ne sont-elles pas bien trop différentes pour qu'on puisse les ajouter ? En réalité, si l'on considère les conditions d'âge, mieux vaudrait se représenter qu'il y a normalement, dans chaque groupe d'âge d'un sexe, une tendance à se marier en général, orientée vers un groupe d'âge défini de l'autre sexe, sans arrêter avec trop de précision les limites de ce second groupe, et qu'à défaut de celui-ci, à mesure qu'on passe à d'autres plus ou moins âgés, la tendance au mariage décroît, mais dans la même proportion (de l'un à l'autre) quelle que soit l'année considérée. C'est en ce sens qu'on pourrait dire que, toutes choses égales, elle reste constante.

Mais reste-t-elle constante en effet ? Qu'on se reporte au graphique reproduit par M. Simiand<sup>1</sup> qui représente la proportion, pour 100 habitants, des nouveaux mariés de 1805 à 1930, en France, année par année. On verra que, de façon assez frappante, jusqu'à la veille de la guerre, elle reflète les grands mouvements économiques des périodes successives, et qu'il y a d'ailleurs, d'une année à l'autre, des variations assez sensibles. On se marie plus en période de prospérité. On se marie moins les années de crise. Pourtant, la composition par âge de la population ne change pas aussi vite. Elle demeure à peu près constante à travers une longue suite d'années au cours de laquelle on observe de telles variations dans le nombre des mariages. C'est donc la tendance au mariage, dans une population composée de même quant aux âges, qui varie. On peut admettre, d'ailleurs, que les motifs économiques n'ont pas la même prise sur les groupes d'âge différents, et que les différentes catégories de mariages (correspondant à des combinaisons d'âge différentes) ne resteront pas alors en même proportion, c'est-à-dire que la tendance au mariage variera aussi suivant les groupes.

---

<sup>1</sup> *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie, tome III, p. VII.*

Supposons maintenant que, par suite d'une guerre qui dure depuis plusieurs années, un grand nombre de femmes en âge de se marier en soient empêchées. On dira que tout se passe comme si la population mariable était diminuée, ce qui expliquerait que le nombre des mariages diminue. Ce n'est cependant pas exact, car, si l'on ne tient pas compte des morts causées par la guerre, la population n'a point changé, mais un obstacle, maintenant, empêche que garçons et filles puissent se marier. Quant à la tendance au mariage, rien ne prouve qu'elle soit réduite à ce moment, dans ces groupes. Il se peut au contraire qu'elle soit renforcée, du fait même qu'elle se heurte à des obstacles. Mais il se peut aussi qu'on se résigne, qu'on s'incline devant l'impossible, qu'on se décide à prendre patience : alors, la tendance au mariage serait en effet affaiblie. Tenons compte, maintenant, des morts causées par la guerre, dans la population mâle principalement. Au lendemain de la guerre, dans une population féminine plus nombreuse, il se peut que le désir de se marier soit plus intense, du fait même qu'on a attendu longtemps, du fait aussi que la concurrence se fait plus vive entre celles qui recherchent un époux. Mais il se peut aussi qu'une partie de cette population féminine renonce au mariage définitivement parce qu'elle a trop attendu, ou parce qu'elle est découragée par l'intensité même de cette concurrence. Quant aux hommes, qu'il s'agisse des démobilisés, ou des couches nouvelles de jeunes gens qui n'ont point pris part à la guerre, en présence d'une population féminine proportionnellement plus grande qu'en temps normal, on peut prévoir qu'ils adopteront aussi une autre attitude que s'il y avait autant de femmes que d'hommes.

Ajoutons que, parmi les hommes comme parmi les femmes, les groupes d'âge différents seront plus ou moins sollicités à chercher un conjoint, et que d'ailleurs leur choix ne se portera pas peut-être sur les mêmes catégories d'âge de l'autre sexe qu'autrefois. Ainsi, les nombres de mariages de diverses catégories ne seront pas modifiés seulement par le fait que, la composition par âge de la population étant changée, les combinaisons d'âge possibles sont quantitativement différentes. Ils le seront aussi du fait que, par suite du chargement des âges, la tendance au mariage se trouvera renforcée ou réduite inégalement dans les groupes d'âges des deux sexes. Mais la composition par âges intervient-elle seule ? Et exerce-t-elle une action directe et automatique ?

Essayons de voir ce que nous apprend à cet égard l'expérience de la guerre de 1914-1918 en France. Nous nous appuyerons sur les données présentées par M. Huber, dans un livre <sup>1</sup> dont nous rendons compte à d'autres points de vue en plusieurs sections, ci-dessous, mais aussi sur des calculs que nous avons faits, et qui portent sur d'autres chiffres tirés des publications de la *Statistique générale de la France* <sup>2</sup>. En France, avant 1914, voici quel était le nombre des nouveaux mariés pour 10 000 habitants :

<sup>1</sup> M. Huber, *La population de la France pendant la guerre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1933.

<sup>2</sup> Nous utiliserons les tableaux publiés dans la *Statistique du mouvement de la population*. Le dernier volume, paru en 1934, est le tome XI, se rapportant à 1931. Depuis 1907, la statistique du mouvement de la population, ou plus exactement de l'état civil, est établie à l'aide de bulletins remplis dans les mairies, correspondant chacun à l'un des actes inscrits sur les registres, et envoyés à la Statistique générale de la France qui les dépouille. Ces

1901-1905	1906-1910	1911	1912	1913
153	158	156	158	150

La diminution observée en 1913 paraît résulter du maintien sous les drapeaux, pendant les derniers mois, de la classe qui terminait sa deuxième année de service militaire.

Pendant la guerre (et dès le début de 1914) nous nous en tiendrons aux 77 départements non occupés. Suivons le mouvement des mariages par mois (Huber, livre cité, p. 223). Pendant le premier semestre, jusqu'en juillet inclus, même nombre et même rythme qu'en 1913 (minimum en mars, à Pâques comme les autres années). Mais, après la déclaration de guerre, baisse immédiate : de 17 600 en juillet, les mariages tombent à 9 600 en août, à 4 300 en septembre. Sans doute « le désir de régulariser certaines unions et d'assurer ainsi éventuellement à la femme et aux enfants le bénéfice des allocations et pensions a pu déterminer, après la mobilisation, la conclusion hâtive de certains mariages », ce qui explique qu'en août la baisse ne soit que de moitié. En octobre et novembre, le même chiffre, 3 800, minimum de toute la période de guerre, qui correspond à peu près au sixième du nombre atteint en 1913 aux mois correspondants. De décembre 1914 à juin 1915 inclus, entre 4 000 et 5 000. « En juin 1915, un régime régulier de permissions est établi pour les militaires des armées. C'est aussi à partir de ce moment que le nombre mensuel des mariages commence à augmenter lentement de 5 100 en juin jusqu'à 8 800 en décembre 1915 (au lieu de 14 000 en décembre 1913, minimum saisonnier correspondant à l'Avent)<sup>1</sup>. » De janvier à septembre 1916, entre 7 000 et 9 000 (sans progrès continu). Mais, en octobre, près de 11 000 ; de là à septembre 1917, lente augmentation jusqu'à 13 800. Puis élévation marquée dans le dernier trimestre 1917 : 17 000 en moyenne. « Les opérations militaires étant moins actives en hiver, les permissions pour mariage étaient accordées plus facilement. » En 1918, 15 000 en moyenne pendant chacun des dix premiers mois. Puis le nombre des mariages tombe à 13 400 et 13 600 en novembre et décembre, après la conclusion de l'armistice. « C'est que la cessation des hostilités n'a pas amené la libération des mobilisés. D'autre part, elle a déterminé un brusque changement des conditions d'existence et des courants de population : arrêt ou ralentissement des fabrications de guerre, retour des prisonniers et des réfugiés, etc. Ce trouble général n'a pas été immédiatement favorable à la reprise des mariages. » C'est en 1919, au fur et à mesure de la démobilisation, que le nombre des mariages croît très vite, de 18 200 en janvier à 53 000 en septembre (au lieu de 21 000 en septembre 1913), 66 500 en octobre, 59 900 en novembre.

---

bulletins ont remplacé les tableaux numériques établis jusqu'en 1906 dans chaque commune, puis centralisés, d'abord par les sous-préfets, puis par les préfets.

<sup>1</sup> Il y a, en temps normal, trois minima dans les nombres mensuels de mariages, l'un en février-mars, suivant la date de Pâques, les autres, moins accentués, en juillet-août (période des moissons), et en décembre, et deux maxima, le plus fort en avril, l'autre en octobre, après la libération des militaires sous les drapeaux. Ils ont disparu presque totalement pendant la guerre, et même jusqu'en octobre 1919.

En somme, le mouvement des mariages décrit la courbe suivante : chute à pic de juillet à septembre 1914, puis palier jusqu'en avril 1915 ; lente remontée jusqu'en octobre 1917, puis palier jusqu'à fin 1918, et remontée extrêmement rapide en 1919 jusqu'à deux fois et demi le niveau de 1913 <sup>1</sup>. Mais ne nous arrêtons pas en chemin. Après le grand reflux de la guerre, et le flot montant de 1919, voyons ce qui s'est produit les années suivantes.

Remarquons seulement que cette baisse des mariages pendant la guerre est vraiment un phénomène unique dans l'histoire démographique française, peut-être dans celle de tous les pays. La guerre franco-allemande a fait tomber la nuptialité à 121 pour 10 000 (au lieu de la moyenne 155 à 160), et elle remontait dès 1871 à 145. Toutes les autres variations, pendant plus d'un siècle, sont beaucoup plus faibles, et, en comparaison, presque insignifiantes.

Voici quel a été, de 1919 à 1927, le nombre des nouveaux mariés pour 10 000 habitants <sup>2</sup>, dans les 90 départements :

1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927
286	319	232	195	178	176	174	169	164

Rappelons qu'on en comptait 150 en 1913 <sup>3</sup>. Ainsi la fréquence des mariages a été en moyenne, pendant les deux années 1919 et 1920, le double

<sup>1</sup> Voici maintenant quelle a été, pendant la guerre, par an, la proportion des nouveaux mariés pour 10000 habitants :

1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919
149	102	45	66	97	109	280

Ajoutons que, si l'on calcule la fréquence parmi les mariables (garçons de 18 ans et plus, filles de 1-5 ans et plus), elle a diminué davantage pour les femmes que pour les hommes, comme on pouvait s'y attendre, puisque la population masculine a diminué (le même nombre de mariages est divisé par un nombre d'hommes plus faible). Sur 10000 filles de plus de 15 ans, 707 se mariaient chaque année, pendant les huit années qui ont précédé la guerre, 479 en 1914-1919, et environ 325 en 1914-1917, soit moins de la moitié de la proportion relevée avant la guerre (ce dernier chiffre, calculé par nous, est d'ailleurs approximatif).

<sup>2</sup> Voici quel a été le nombre annuel moyen des nouveaux époux sur 10000 mariables :

en 1920-24	958	époux	724	épouses
en 1925-29	747	époux	578	épouses
en 1930	748	époux	579	épouses
en 1931	715	époux	553	épouses

Ces nombres ont diminué de 25 % pour les hommes, de 33,5 % pour les femmes : ils ne se sont guère rapprochés. Signalons, après guerre aussi, un très fort accroissement de la fréquence des remariages. Pour les veuves et divorcées, le taux est presque doublé (par rapport à l'avant-guerre) ; pour les veufs et divorcés, il augmente de près des deux tiers, ce qui est peut-être plus inattendu.

<sup>3</sup> Ajoutons les chiffres plus récents, publiés depuis le livre de M. Huber :

de ce qu'elle était avant la guerre ; puis elle a, au cours des sept années suivantes, décliné lentement, toute en demeurant encore au-dessus du niveau de 1913. La compensation est-elle faite, et l'excédent des mariages d'après-guerre compense-t-il le déficit de la guerre même ? Oui, puisque de 1919 à 1924 il y a eu au total environ 60 000 mariages de plus que la moyenne, ce qui représente en effet le déficit antérieur. Mais c'est une compensation numérique, et cela n'empêche pas que beaucoup de femmes qui auraient dû se marier soient restées filles, ni, d'autre part, comme nous le montrerons ci-dessous, que l'excédent des mariages dans ces années récentes ne soit, en une large mesure, pris sur l'avenir.

Jusqu'ici, nous avons suivi fidèlement l'exposé de M. Huber. Après avoir défini ainsi le cadre historique dans lequel se place notre étude, nous allons fixer notre attention sur la répartition des mariages suivant l'âge de l'homme et de la femme, et chercher comment elle a été affectée par ces grandes variations. M. Huber, sur cet aspect de la question, a reproduit aussi des données essentielles. Nous nous en tiendrons cependant à l'élaboration que nous en avons faite, ainsi que d'autres chiffres plus détaillés, avant d'avoir lu son livre,

La manière la plus simple de se représenter clairement les combinaisons d'âge différentes au mariage, c'est de distinguer trois classes : mariages de garçons avec des filles plus jeunes, de même âge, ou plus âgées, en entendant : même âge, de façon un peu large. La Statistique générale de la France indique chaque année la proportion des mariages de garçons avec des filles appartenant à un groupe d'âge inférieur, ou même, à un groupe d'âge supérieur. Ces groupes sont définis ainsi : garçons de 20 à 25 ans, de 25 à 30, etc., si bien que, pour les groupes de même âge, l'intervalle peut aller exceptionnellement jusqu'à 5 ans (garçons de 25 ans et filles de 20 ans par exemple). Mais de tels tableaux nous donnent bien en somme ce que nous cherchons.

Reproduisons ces proportions (tableau 1) de 1913 à 1931. Nous avons calculé des nombres relatifs correspondants en égalant à 100 la valeur de la proportion en 1913. On nous dit, d'ailleurs, qu'elles ont très peu varié de 1909 à 1913 : la proportion des garçons épousant des filles d'un âge supérieur a légèrement diminué dans cet intervalle (de 80 à 77, ou, en nombres relatifs, de 104 à 100).

Considérons les deux premières catégories (les plus nombreuses). Dans la première (mariages de garçons avec des filles appartenant à un groupe d'âge inférieur), il y a une diminution très nette (de 15 %) en 1915, qui reste à peu près au même niveau (12 %) en 1916, 1917 et 1918. En même temps, dans la seconde (mariages de garçons avec des filles du même groupe d'âge), il y a

1928	1929	1930	1931
165	162	164	156

La fréquence des mariages ne dépasse plus que de très peu son niveau en 1913.

une augmentation, par rapport à 1913, de 11 % en 1915, qui s'accroît les trois années suivantes, jusqu'à 1918 inclus : 14 et 16 %. Notons maintenant que, dans la troisième catégorie (mariages de garçons avec des filles d'un groupe d'âge supérieur), il se produit en 1915 une augmentation relative considérable de 76 %, par rapport à 1913 : c'est la plus forte, de beaucoup, qu'on rencontre pour les trois catégories et dans les quinze années considérées ; et, d'ailleurs, les deux plus fortes, immédiatement après celle-là [toujours calculées par rapport à 1913], se produisent dans la même série encore, les deux années suivantes : 43 en 1916 ; 35 en 1917.

### Tableau I

*Proportion pour 1 000 des mariages de garçons  
avec filles appartenant :*

	À un groupe d'âge inférieur		Au même groupe d'âge		À un groupe d'âge supérieur	
	Nombres absolus	Nombres relatifs	Nombres absolus	Nombres relatifs	Nombres absolus	Nombres relatifs
1913	609	100	314	100	77	100
1914	616	101,5	300	96	84	109
1915	517	85	348	111	135	176
1916	533	88	357	114	110	143
1917	533	88	363	116	104	135
1918	537	88,3	362	116	101	131
1919	577	95	342	110	81	105
1920	551	91	359	114	90	117
1921	530	87	370	118	90	117
1922	506	83	391	125	103	134
1923	493	81	406	130	101	131
1924	481	79	420	134	99	128
1925	479	79	422	135	99	128
1926	487	80	417	133	96	125
1927	491	81	417	133	92	119
1928	491	81	417	133	92	119
1929	494	81,5	414	131	92	119
1930	500	82,5	410	130	90	117
1931	505	83	405	129	90	117

En 1918, la proportion marque encore une élévation au-dessus de la moyenne de 3 % : 76 ; 43 ; 35 ; 31 ; et après cela, en 1919, l'élévation au-dessus de la moyenne n'est plus que de 5 %. Cette diminution progressive, jusqu'en 1918 inclus, est liée à l'augmentation lente relevée pendant les mêmes années, dans la deuxième catégorie, qui s'est accrue aux dépens de la première de 1913 à 1915, mais qui, à partir de 1915, n'augmente que parce que la troisième diminue. En tout cas, dans cette troisième catégorie, il y a bien un mouvement très marqué : augmentation très forte en 1915, de plus des

trois quarts, suivie d'une diminution qui la laisse cependant en 1918 élevée d'un tiers au-dessus de sa valeur moyenne. Comment pouvons-nous l'interpréter ?

En 1915, c'est-à-dire dans l'année qui commence six mois après le début de la guerre, si, brusquement, on compte tant de mariages où l'épouse est plus âgée que l'époux, si, en même temps, ceux qui ne comportent qu'un faible écart d'âge (deuxième catégorie) augmentent, c'est, sans doute, que toute une partie de la population mâle est mobilisée, que cette partie elle-même est très entamée (morts, blessés, etc.), et que les filles, ayant moins de choix, s'unissent à des garçons plus jeunes, ou qui ne sont qu'à peu près du même âge qu'elles. Si la fréquence des mariages de la même catégorie diminue ensuite, mais en restant bien plus grande qu'avant la guerre, cela peut tenir à des causes diverses : qu'on a prévu seulement en 1915 que la guerre durerait très longtemps, et que, dans les années suivantes, on a senti peu à peu qu'elle touchait à sa fin : d'où moins de patience, au début, progressivement plus de patience ensuite, dans la catégorie des filles en âge de se marier ; ou bien, encore, que la proportion des jeunes gens en âge de se marier a progressivement diminué depuis 1915 (par suite de la guerre), ce qui réduisait la possibilité de mariages où l'époux était plus jeune que l'épouse. De toute façon, la proportion qui a diminué nettement (de 13 à 15 %), et de façon durable, dans cette période, c'est la première, c'est-à-dire celle des mariages de garçons avec des filles moins âgées, nettement moins âgée, puisque la différence moyenne entre les époux de deux groupes successifs serait de cinq ans. Ajoutons que c'est la catégorie la plus nombreuse, et qu'il s'agit, par an, de plus de 100 000 mariages en moins.

Passons maintenant aux années suivantes. En 1919, immédiatement après la guerre, ces proportions changent brusquement. Les mariages de garçons avec filles d'un groupe d'âge inférieur réaugmentent : la proportion n'est plus inférieure que de 5 % à ce qu'elle était avant la guerre. Les deux autres catégories, qui avaient beaucoup augmenté, diminuent nettement. On tend à rejoindre le niveau de 1913. C'est ce qu'on verra, si l'on examine le total des trois écarts de ces trois proportions par rapport à 100, soit leur valeur en 1913. Ce total n'est plus que de 20, soit le tiers de ce qu'il était en moyenne les deux années précédentes. Ce retour à l'état antérieur ne résulte certainement pas de ce que le rapport des âgés, dans la population mariable, est redevenu tel qu'avant la guerre, puisqu'une partie notable de la population mâle en âge de se marier a disparu. On peut supposer qu'un grand nombre de mariages de garçons avec des filles moins âgées, qui avaient été suspendus, différés, ou dont l'occasion ne s'était pas présentée, pendant que duraient les opérations militaires, se concluent alors. Peut-être se dessine-t-il aussi, parmi les démobilisés, une très forte tendance à fonder un ménage immédiatement, d'où une certaine concurrence entre les hommes (bien qu'ils soient moins nombreux que les femmes), si bien que beaucoup d'entre eux, les plus âgés, n'hésitent pas à épouser des femmes très jeunes (c'est ce que nous pourrions préciser plus tard). Ainsi se trouve compensée ou masquée l'influence du déséquilibre des sexes dans la population adulte.

En 1920 encore, bien que les mouvements antérieurs à 1919 paraissent reprendre, si le total des écarts par rapport à l'avant-guerre double exactement, il reste cependant assez inférieur à ce qu'il a été pendant toute la guerre, et, en

particulier, depuis 1916. Mais, en 1921, 1922, et les années suivantes, les mouvements précédemment observés (dans la guerre) reprennent, avec une intensité croissante. Les écarts augmentent en effet, surtout de 1921 à 1922, comme s'ils se continuaient de 1918 (total des écarts : 58,7) à cette dernière année (id. : 76), à travers la période 1919-1921 qui marquerait la liquidation immédiate de la guerre (la conclusion des mariages différés ou suspendus pendant les hostilités). Bien plus, tandis que, dans cette période intercalaire de trois ans, le total des écarts a été inférieur à ce qu'il était pendant la guerre, jusqu'en 1928 il est et va demeurer du même ordre ou supérieur. Il suffit d'ailleurs de considérer la première catégorie, la plus importante : mariages de garçons avec filles d'un groupe d'âge inférieur : leur proportion tombe dès 1922 à un niveau nettement inférieur à ce qu'il était en 1916-1918, de 87 à 83, et se maintient entre 79 et 81 dans les années suivantes. Fait curieux : c'est la seconde proportion qui augmente le plus, dépassant nettement, dès 1922 aussi, les chiffres de la guerre (125 au lieu de 116), tandis que la troisième, qui a rejoint le niveau de la guerre en 1922, tend ensuite, plutôt à diminuer : mais c'est celle qui comprend de beaucoup le moins de mariages (un dixième à peu près). C'est sur les deux premières proportions que nous devons fixer surtout notre attention. Or, de l'avant-guerre à la période 1922-1928, la première (époux plus âgé que l'épouse) passe de 100 à 80 en moyenne, et la seconde (même groupe d'âge), de 100 à 133. Ainsi, dans cette période qui suit la liquidation de l'immédiate après-guerre, ce sont les mariages où les deux époux ont des âges voisins qui augmentent considérablement.

Nous voudrions maintenant préciser davantage, et distinguer par exemple les mariages où l'un des époux est plus âgé que l'autre, suivant que la différence d'âge est grande, moyenne, ou très faible. Dans une division de ce genre, la catégorie des mariages où les époux appartiennent au même groupe d'âge disparaîtrait, puisque, dans ce groupe même, l'égalité des âges ne se présente presque jamais en toute exactitude. Quand, dans une des catégories ci-dessus distinguées, par exemple les mariages de garçons avec des filles moins âgées, la proportion diminue, nous apprendrions alors si cette diminution porte sur tous ces mariages, ou seulement sur ceux où la différence d'âge est plus grande, ou plus petite.

De résumés annuels publiés par la Statistique générale de la France nous avons tiré le tableau suivant. Nous reproduisons seulement les nombres relatifs que nous avons calculés en supposant égales à 100 toutes les proportions pour 1913. Nous modifions, d'autre part, la disposition des colonnes, de façon à ce qu'elles se présentent, de gauche à droite, suivant le même ordre que dans le tableau précédente. Ces nombres correspondent à deux tableaux (époux plus âgé - épouse plus âgée). Les proportions sont calculées non par rapport à tous les mariages, mais (trois premières colonnes) par rapport aux mariages où l'époux est plus âgé que l'épouse, et (deux dernières colonnes) par rapport aux mariages où l'épouse est plus âgée que l'époux <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La publication de ces tableaux n'a pas été continuée, dans le *Mouvement de la population en France*, après 1919.

**Tableau II**

*Proportion (en nombres relatifs : proportion dans chaque colonne en 1913 = 100) des mariages dans lesquels :*

	L'Époux EST PLUS ÂGÉ QUE L'ÉPOUSE			L'ÉPOUSE EST PLUS ÂGÉE QUE L'ÉPOUX	
	De 10 à 14 ans	De 5 à 9 ans	De moins de 5 ans	De moins de 5 ans	De 5 à 9 ans
1913	100	100	100	100	100
1914	103,5	96,5	100	97,2	108
1915	111	79	105	86,5	129
1916	99	80	110	94	113
1917	92	80	114	99	102
1918	97	81	111	101	99,5
1919	104	89	108	104	95

La troisième et la quatrième colonne (mariages avec écart d'âge de moins de 5 ans) correspondent en partie à la deuxième catégorie du tableau précédent, les colonnes 1 et 2, à la première, la colonne 5 à la troisième (les colonnes 3 et 4 empiétant d'ailleurs sur les premières et troisième catégories).

Considérons d'abord le tableau de gauche (époux *plus* âgé) : entre la moyenne des nombres, dans les deux premières colonnes (écart d'âge de plus de 5 ans), et la troisième (écart d'âge de moins de 5 ans), nous trouvons à peu près les mêmes rapports qu'entre la première et la seconde catégorie (mariages de garçons avec des filles de groupes d'âge moins élevés, et de même groupe d'âge), et les mêmes mouvements opposés que nous avons reconnus en celles de 1914 à 1918, et qui changent aussi en 1919. Mais, maintenant, nous pouvons distinguer (pour la première catégorie) les écarts d'âge de 5 à 9 ans, et de 10 à 14, et remarquer 1° que, pour les premiers, la baisse notée dans la première catégorie du tableau précédent (de 100 à 88, pour : époux plus âgé) est bien plus accentuée : de 100 à 80, soit une diminution de 20 % ; 2° et qu'en revanche, pour les écarts de 10 à 14 ans, il n'y a une baisse nette qu'une année, en 1917, et de 100 à 92 seulement ; les autres années, les proportions restent tout près du niveau d'avant-guerre, et même, en 1915, il y a une hausse très nette, de 103,5 à 111. Ainsi, quand l'époux était plus âgé, il l'a été surtout, dans cette période, de moins de 5 ans ou de plus de 10 ans, c'est-à-dire que les femmes qui épousaient des hommes plus âgés qu'elles en ont choisi un plus grand nombre parmi ceux qui étaient d'un âge très voisin du leur, ou parmi ceux qui étaient plus âgés de 10 ans. Les grands et les petits écarts d'âge ont augmenté, les écarts moyens ont diminué. Peut-être les femmes, ne trouvant pas assez d'hommes plus âgés qu'elles de 5 à 9 ans, ont-elles moins hésité prendre des époux très jeunes (par exemple, femme de 18 ans avec homme de 19 ans, 19 ans 1/2, 20 ans, non encore mobilisé), mais aussi à prendre des époux plus âgés qu'elles de 10 ans (réservistes ou territoriaux non encore ou

irrégulièrement mobilisés, ou même ayant dépassé l'âge du service). C'est là un mouvement que nous ne pouvions apercevoir dans le tableau général qui précède. Retenons, en tout cas, les minima très faibles, de 1915 à 1918, dans la catégorie d'époux plus âgés de 5 à 9 ans, qui comprend sans doute, normalement, la proportion la plus grande des mariages cette proportion a baissé de 100 (en nombres relatifs) à 79, et reste à 80, 80 et 81, avant de remonter assez nettement, mais en restant au-dessous du niveau d'avant-guerre, en 191-9 (année où commencent à se conclure les mariages retardés par la guerre).

Dans le tableau de droite (épouse plus âgée que l'époux), nous noterons aussi en général une augmentation plus marquée, pour les écarts d'âge les plus grands. Il faut observer d'ailleurs que la fréquence des mariages diminue ici extrêmement vite à mesure que ces écarts augmentent, bien plus vite que quand l'époux est plus âgé. On peut dire que, par rapport à la catégorie : moins de cinq ans, la catégorie : de 5 à 9 ans d'écart d'âge (l'épouse étant plus âgée) correspond à peu près à ce que serait l'intervalle : moins 8 ans, par rapport à l'intervalle : de 9 à 13 ans (l'époux étant plus âgé). De 5 à 9 ans d'écart dans le tableau de droite correspondrait donc à : de 9 à 13 ans d'écart, dans le tableau de gauche : c'est donc bien d'écarts sérieux qu'il s'agit. Or, la proportion des mariages de cette catégorie est supérieure à ce qu'elle était en 1913, de 8 % en 1914, de 29 % en 1915, de 13 % en 1916, pour retomber ensuite près de 100. La forte augmentation de 1915 mérite surtout d'être retenue. Nous avons noté précédemment que, cette année, la proportion des mariages de garçons avec des filles d'un groupe d'âge supérieur avait augmenté de 76 % par rapport à 1913. Ici, nous décomposons cette catégorie de mariages, et notons que cette augmentation de 76 % de leur proportion à l'ensemble des mariages est imputable tout entière à ceux de ces mariages où l'écart d'âge est le plus grand, puisque les mariages (épouse plus âgée) où l'écart d'âge est inférieur à cinq ans diminuent par rapport à ceux où il lui est supérieur (leur proportion aux mariages où l'épouse est plus âgée passant, en nombres relatifs, de 100 à 86,5, celle des autres, de 100 à 1,29). Mais puisque l'ensemble des mariages de droite a augmenté de 76 % (d'après le tableau I), c'est donc sans doute de plus de 100 pour 100 qu'a augmenté la proportion de ceux-ci (où l'écart d'âge est de 5 à 9 ans), à l'ensemble de tous les mariages. Cette même année 1915, ce sont donc les ménages où les écarts d'âge sont extrêmes, que l'épouse soit plus âgée, ou l'époux, mais surtout ceux-là, qui augmentent. C'est après les six premiers mois de guerre que se produit ce mouvement très remarquable sur la ligne du tableau qui correspond à 1915, on verra, à gauche et à droite, les maxima des deux colonnes extrêmes, et, ensuite, les minima des colonnes moyennes (de 5 à 9 ans à gauche, de moins de 5 ans à droite). Plus tard seulement on verra augmenter la catégorie qui correspond aux plus faibles écarts d'âge. L'égalité d'âge deviendra progressivement un moindre obstacle que les grands écarts d'âge (en un sens ou en l'autre) à partir de 1922 <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bien que les naissances illégitimes ne donnent qu'une idée imparfaite du nombre et du genre des unions illégitimes, leur augmentation relative pendant la guerre n'est cependant pas sans quelque rapport avec la diminution des mariages. M. Huber nous dit qu'en 1916, dans les 77 départements, tandis que le nombre total des enfants déclarés vivants a baissé de 604800 à 313000 [c'est-à-dire de 100 à 57], le nombre des nés vivants illégitimes n'a diminué que de 50700 à 43000 [c'est-à-dire de 100 à 85]. « La guerre avait porté la natalité illégitime à des taux inaccoutumés : jusqu'à 142%, parmi les enfants déclarés vivants en 1917. Dès 1920, cette proportion est revenue à un niveau très proche de celui de 1913,

La différence d'âge ne nous apprend rien sur l'âge lui-même des époux et des épouses. Si nous nous préoccupons surtout de définir l'attitude des groupes, il faut bien que nous constituons d'abord ceux-ci suivant qu'ils sont très jeunes, jeunes, âgés, très âgés. C'est pourquoi nous ne nous arrêtons pas longtemps à une notion, d'ailleurs importante à d'autres égards, savoir : l'âge moyen des garçons et l'âge moyen des filles qui se marient, la différence entre ces âges moyens (qui est en même temps la moyenne entre les écarts d'âge dans tous les mariages). Reproduisons cependant ces nombres. Nous avons calculé nous-même les nombres relatifs correspondant aux différences (transformées en nombres de mois).

Il apparaît tout de suite que la différence entre les âges moyens est restée très nettement inférieure, à partir de 1915, à ce qu'elle était en 1913 (et 1914) : 82,5 en moyenne au lieu de 100 (exprimée en nombres relatifs). Mais elle a changé de valeur : 1915 à 1918 : 83,75 (82,33 de 1915 à 1917) ; c'est la période de guerre, où elle a diminué d'un peu plus de 16 %. 1919 à 1921 : 92 ; c'est la période que nous avons appelée de liquidation, où se concluent les mariages différés pendant les hostilités, et où l'on tend à revenir aux conditions d'avant-guerre. 1922 à 1928 : 73 ; c'est alors que se font sentir les effets durables de la rupture d'équilibre entre les deux sexes dans la population adulte. La différence d'âge entre les époux est (et reste jusqu'en 1927) inférieure de plus d'un quart à ce qu'elle était en 1913. Ceci confirme en somme les résultats où nous arrivions. Mais ce sont là des moyennes, et lorsqu'elles diminuent, cela peut résulter : 1° de ce que les époux, plus âgés que les épouses, le sont cependant moins qu'auparavant ; 2° de ce que les mariages de garçons avec des filles plus âgées augmentent ; 3° de ce que, parmi ces derniers mariages, ceux dans lesquels l'écart d'âge est élevé (en faveur des filles) augmentent aussi. C'est la première cause qui agit surtout. Mais, en 1915 notamment, les deux autres, comme nous l'avons vu, ajoutent leur action à la première, et c'est ce qui explique que, cette année, la différence entre les âges moyens des époux soit si faible. Il faut noter la rapidité avec laquelle la différence diminue de 1921 à 1925 et 1926. C'est à ce moment que, après la période de liquidation, la diminution de la population mâle se fait le plus sentir, et que les mariages où la différence est très faible, nulle, et même négative, se multiplient.

---

88. Elle est même descendue un peu au-dessous à partir de 1922. » Ajoutons que la proportion (sur 1000 illégitimes) des enfants illégitimes reconnus par le père dans l'acte de naissance a beaucoup décliné pendant la guerre : de 159 en 1913 à 99 en 1915, 102 en 1916, 99 en 1917, 98 en 1918, dans 77 départements. Elle revient en 1920 à 157, et monte plus haut (173 en 1921, 177 en 1922, 185 en 1923, 183 en 1924, 194 en 1925) dans 90 départements.

**Tableau III***Mariages de garçons avec filles, âge moyen (en années et Mois)*

	Garçons	Filles	Différences		Nombre de mariages	
			(Année et mois)	Nombres relatifs	Pour 5000 habitants	(Nombres relatifs)
1914	28,9	24,5	4,4	102	51	68
1915	29,4	25,10	3,6	82	22,6	30
1916	28,4	24,9	3,7	84,5	33	44
1917	28,2	24,9	3,5	80,5	40	65
1918	28,6	24,9	3,9	88	54,5	73
1919	29,1	24,11	4,2	98	144	198
1920	28,4	24,6	3,10	90	159	212
1921	28	24,3	3,9	88	116	154
1922	27,6	24	3,6	82	97,5	130
1923	27,1	23,8	3,5	80,5	89	118
1924	26,9	23,6	3,3	76,5	87,5	116
1925	26,7	23,6	3,1	72,5	87	116
1926	26,5	23,4	3,1	72,5	84,5	112
1927	26,7	23,4	3,3	80,5	82	109
1928	26,7	23,4	3,3	80,5	82,5	110
1929	26,6	23,4	3,2	74,5	81	108
1930	26,7	23,4	3,3	80,5	82	109
1931	26,6	23,2	3,4	79	78	105,5

L'âge moyen des garçons et des filles est une donnée un peu confuse. Nous pouvons l'éclairer, en nous aidant des tableaux publiés chaque année dans le *Mouvement de la population en France*. On y classe les mariages suivant le sexe et l'âge des nouveaux époux : âges de l'époux et de l'épouse en combinaison : moins de 20 ans, de 20 à 24, etc., de 40 à 49, de 50 à 59, et au-delà. Nous avons d'abord étudié les proportions correspondantes pour 100 époux ou épouses de tout âge. Mais, comme le nombre total des uns et des autres a beaucoup varié dans cette période, et que c'est, en somme, cette variation même qui nous intéresse, à condition qu'on puisse la suivre dans les diverses catégories, nous l'avons calculée en appelant 100 le nombre des époux ou des épouses dans chacune d'elles en l'année 1913.

Parlons d'abord des filles, et indiquons quelle était la proportion des épouses des différentes catégories d'âge en 1913. Pour 100 épouses au total <sup>1</sup> :

Moins de 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 49 ans	50 ans et plus
61	28,4	7,95	1,65

Les nombres du tableau IV aident à comprendre l'évolution que nous essayons de retracer. On voit d'abord à quel point, et avec quelle rapidité, la tendance au mariage s'est trouvée comprimée dès le début de la guerre, parmi les filles de moins de 25 ans. Leur nombre diminue de moitié dès 1914, et tombe, en 1915, au-dessous du cinquième de ce qu'il était en 1913. Tant que la guerre dure, il ne se relève que lentement, sans atteindre, même en 1918, le niveau très bas de 1914. En 1919 il s'élève brusquement, mais surtout en 1920 (117, puis 172, par rapport à 100 en 1913), se maintient ensuite un peu au-dessus de sa valeur d'avant-guerre, et, pendant dix années, demeure à peu près au même niveau.

#### Tableau IV

*Nombre des épouses de chaque catégorie d'âge  
en nombres relatifs : 1913 = 100*

	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922
Moins de 25 ans	100	51,5	17,8	30,4	46	49,7	117	172	130	115
25 à 34 ans	100	60,5	29	39,5	61,5	75,5	218	281	191	148
35 à 49 ans	100	77	61	62	72	75	170	225	185	159
50 et plus	100	72,5	63	73	78,5	83,5	121	176	152	140
	1913	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931
Moins de 25 ans	100	112	117	120	118	115	116	116	118	113
25 à 34 ans	100	126	116	111,5	107	104	104	101,5	104	100
35 à 49 ans	100	145	136	125	119	116	114	110	112	108
50 et plus	100	140	138	136	136	138	138	138	139	132

Le nombre des épouses de 25 à 34 ans baisse d'abord dans une proportion moindre, mais de peu. Il remonte un peu plus vite, dès 1917 et 1918. Mais il faut noter surtout combien il s'accroît, en 1919 et surtout en 1920 : 218 et 281 ; accroissements beaucoup plus élevés (de 90 et de 60 %) que dans la catégorie précédente des épouses plus jeunes. Cela s'explique non seulement,

<sup>1</sup> Les chiffres sur lesquels nous avons fait ces calculs sont ceux des tableaux publiés chaque année dans le *Mouvement de la population en France*, indiquant les mariages suivant l'âge, pour les garçons, veufs, divorcés, etc., et pour l'ensemble. Nous n'avons retenu que les chiffres portant sur l'ensemble des époux, quelle que soit leur situation matrimoniale antérieure.

comme nous le disions, parce que les femmes de 25 à 34 ans, empêchées de prendre un époux pendant la guerre, étaient plus impatientes que celles-ci de se marier, mais aussi parce qu'un nombre considérable de filles, qui avaient moins de 25 ans pendant la guerre et qui, non plus, ne s'étaient pas mariées, ont passé maintenant dans cette catégorie d'âge plus élevé. Au reste, le nombre des épouses de 25 à 34 ans, encore très élevé en 1922, baisse ensuite très vite, se retrouve, par rapport à 1913, au même niveau que celui des épouses plus jeunes, dès 1924, et, dans les dix années suivantes, diminue progressivement, de façon à revenir exactement, en 1931, à sa valeur d'avant la guerre <sup>1</sup>.

Nous avons, pour simplifier, considéré des catégories assez larges. Si l'on calcule les mêmes nombres pour les catégories élémentaires, il apparaît que le retard au mariage est toujours plus marqué pour les filles les plus jeunes : pour les filles de 25 à 29 ans, il l'est nettement plus, de 1914 à 1916, que pour les filles de 30 à 34 ans. Dans la catégorie : moins de 24 ans, le retard au mariage est toujours nettement plus marqué au-dessous de 20 ans qu'au-dessus : l'écart est le plus net en 1919 : cette année-là, il se marie un moins grand nombre des premières (d'un quart) et un plus grand nombre des secondes (d'un tiers) qu'en 1913. Ce n'est qu'en 1924 qu'on trouve les mêmes nombres relatifs pour les deux groupes, et, en 1928, il se marie un peu plus des

<sup>1</sup> Calculons, à ce propos, quel paraît avoir été, de 1914 à 1918, le nombre des filles de moins de 24 ans qui se seraient mariées, si le nombre total des épouses de ces âges avait été, durant toutes ces années, le même qu'en 1913. Nous en trouverons 563533 (contre 360 577 qui se sont mariées), soit un déficit d'environ 61 %. Voyons dans quelle mesure il a été comblé depuis 1919 jusqu'à la fin de 1924. Nous trouvons que, dans ces six années, le nombre d'épouses de ces âges dépasse, au total, de 303 547 ce qu'il eût été, s'il était demeuré tel qu'en 1913. L'excédent de ces six années est au déficit des cinq années de guerre comme 53 à 100. Le déficit n'est donc comblé, à cette date, qu'à moitié : il n'est donc pas étonnant que dans les années suivantes et encore en 1929, 1930, le nombre des épouses de ces âges dépasse toujours d'environ 16 % ce qu'il était en 1913.

Mais, présentée ainsi, l'idée d'un déficit qui se comble n'est pas très exacte : car les filles qui avaient moins de 25 ans pendant la guerre ont passé assez vite dans la catégorie d'âge supérieure. Les filles de ces âges qui se marient en 1923-1924 ne songeaient pas encore à se marier pendant la guerre. Mais il est probable que, pendant la période 1918-1924, elles ont eu moins de facilité à se marier, par suite de la concurrence que leur ont faite les filles plus âgées. Il y a eu pour elles un retard. C'est ce qui explique que leur nombre soit plus grand qu'avant la guerre, et aussi, sans doute, que leur âge, en moyenne, soit plus élevé.

Calculons donc, de la même manière, quel paraît avoir été, de 1914 à 1918, le nombre des filles de 25 à 34 ans qui se seraient mariées, si le nombre total des épouses de ces âges avait été, en moyenne, le même qu'en 1913. Nous en trouvons 198 643 (contre 227 517 qui se sont mariées), soit un déficit d'environ 45,6 %, moindre d'un quart que le déficit trouvé, dans la même période pour les filles plus jeunes. Dans quelle mesure a-t-il été comblé de 1919 à 1924 (inclusivement) ? Nous trouvons que, dans ces six années, le nombre d'épouses de ces âges dépasse, au total, de 411000 ce qu'il eût été, s'il était demeuré tel qu'en 1913. L'excédent de ces six années est, au déficit des cinq années de guerre, comme 181 à 100. En réalité, le déficit a été comblé en moins de deux ans, en 1919 et 1920. Mais il faut tenir compte des filles plus jeunes qui ont passé dans cette catégorie un peu avant et immédiatement après la guerre. De toute façon, dans ces années de liquidation, comme nous l'indiquions, en 1918 et 1919, ce sont surtout les épouses dont les âges sont voisins de 35 ans en plus et en moins qui se marient en grand nombre, ce qui explique que dans ces années (et dès 1917 où ce mouvement commence) l'âge moyen des épouses s'élève nettement. Elles sont plus nombreuses encore en 1920, mais l'augmentation relative des filles plus jeunes est alors plus grande, ce qui explique que, dès cette année, l'âge moyen des filles commence à baisser.

premières que des secondes. La tendance au mariage est donc d'autant plus forte qu'il s'agit de filles plus âgées, pendant la guerre. Il n'en est plus ainsi à partir de 1921 : à partir de cette date, l'âge moyen des épouses, qui a beaucoup augmenté, diminue très vite.

Jusqu'ici, il n'a été question que des filles de moins de 34 ans. On s'explique aisément les variations relevées ci-dessus dans leur nombre, pendant la guerre par l'absence temporaire des hommes mobilisés, après la guerre par la réduction durable de la population adulte mâle d'âge moyen. Or, il est curieux que, moins fortement, mais de façon très nette, le nombre des épouses de 35 à 49 ans, et même de 50 ans et plus, ait également diminué pendant la guerre. Cette diminution est de près de 30 % dans les deux catégories en 1915, et encore dans la première en 1916, puis d'un quart en 1917 et 1918. Sans doute, certaines classes d'hommes de plus de 35 ans ont été aussi mobilisées. Mais, pour les filles de 50 ans et plus, et aussi, dans une large mesure, de 35 à 49 ans, ils n'entrent guère en ligne de compte. C'est un fait à retenir, ainsi d'ailleurs que l'augmentation des mariages qui se produit dans ces mêmes catégories après la guerre, et qui est encore sensible jusqu'aux années 1928-1931.

Venons-en, maintenant, aux garçons, et indiquons quelle était la proportion des époux des différentes catégories d'âge en 1913 (les catégories ne sont pas exactement les mêmes pour les deux sexes).

De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 59 ans
24,4	44,3	21,82	7,3

### Tableau V

*Nombre des époux de chaque catégorie d'âge  
en nombres relatifs : 1913 = 100*

	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922
De 20 à 24 ans	100	43,7	22	36	52,2	54,5	115	215	185	184
De 25 à 29 ans	100	55,5	16,3	29	47	52	130	171	110	86,5
De 30 à 39 ans	100	65	32	37	53	65	211	262	180	134
De 40 à 59 ans	100	76,5	58	65,5	80	91,5	196	251	205	175
	1913	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931
De 20 à 24 ans	100	185	199	203	194	187	189	186	203	177
De 25 à 29 ans	100	79	80	83,5	86	85	87	85,5	88,5	84
De 30 à 39 ans	100	107	94	83	79	76	77	77	81	81
De 40 à 59 ans	100	156	145	136	128	124	119	113	112,5	105,5

Comme lorsqu'il s'agissait des épouses, on voit que, dès 1914, le nombre des époux de moins de 29 ans diminue de moitié (un peu plus au-dessous de 24, un peu moins au-dessus), et tombe dès 1915 au cinquième de ce qu'il était

en 1913. Il se relève lentement les trois années suivantes, mais ne dépasse qu'à peine, en 1918, le bas niveau de 1914. En 1919 il augmente brusquement (125 pour l'ensemble des deux catégories) mais surtout en 1920 (186), à peu près autant que pour les filles de moins de 25 ans aux mêmes années. Toutefois l'augmentation est plus forte, en 1920, pour les plus jeunes, de 20 à 24 ans, ce qui laisse supposer que les mariages à écart d'âge réduit (garçons de 20 à 24 et filles de moins de 25) se multiplient. Dans les années qui suivent, et jusqu'à l'année la plus récente, il en est de même : le nombre des jeunes époux de 20 à 24 ans reste près de deux fois aussi élevé qu'en 1913. Au contraire, celui des époux de 25 à 29 ans diminue fortement. En 1922-1924, et même plus tard, il reste de près d'un cinquième inférieur à son niveau d'avant-guerre. Ce sont sans doute les jeunes gens n'ayant pas fait la guerre qui, dès 1920, comblent et au-delà les vides laissés par ceux qui avaient de 20 à 24 ans pendant la guerre, et qui en ont à ce moment de 25 à 29. Ainsi s'explique, en partie au moins, que la différence d'âge entre les garçons et les filles soit dès ce moment, et de façon durable, plus faible qu'en 1913.

Le nombre des époux de 30 à 39 ans baisse dans une proportion moindre, pendant la guerre, mais très nettement encore : des deux tiers, en 1915, par rapport à 1913. Il remonte ensuite, mais sans dépasser en 1918 le niveau (65) de 1914. Mais ici encore il faut noter, comme pour les épouses de 25 à 34 ans, avec quelle rapidité il s'accroît dans les années de liquidation, de 1919 à 1921. Toutefois, à la différence de ce qui se passe pour les épouses de 25 à 34 ans, à partir de 1922-1923, il baisse nettement, au-dessous de son niveau d'avant-guerre à partir de 1924, plus bas ensuite et, jusqu'à 1930, il reste inférieur d'un cinquième à sa valeur en 1913. Ce sont les mobilisés de la guerre qui ne suffisent plus aux épouses de 25 à 34 ans, si bien que celles-ci doivent épouser surtout des hommes plus jeunes : ainsi l'écart d'âge moyen, dans cette période d'après-guerre, se réduit toujours plus. Les mêmes variations s'observent, dans la catégorie des époux de 40 à 59 ans, plus atténuées pendant la guerre, mais renforcées plutôt (dans le sens de l'augmentation) à partir de 1920. En 1928 encore, ils sont d'un cinquième plus nombreux qu'avant-guerre. C'est l'effet du retard au mariage pour les hommes âgés de 30 à 39 ans pendant la guerre, qui ont passé depuis dans la catégorie d'âge supérieure, et qui, appartenant aux classes plus âgées, ont été sans doute moins décimés, mais aussi pour les hommes de 40 à 49 ans pendant la guerre, et ceci est plus inattendu. Nous avons noté, dans les catégories les plus âgées d'épouses, que l'augmentation ne se réduisait aussi que très lentement de 1920 à 1928 : il est probable qu'un plus grand nombre de mariages qu'en temps normal se concluent alors entre hommes âgés et femmes âgées, peut-être parce que les hommes âgés se voient concurrencés par ceux d'âge moyen, qui de leur côté sont concurrencés par les plus jeunes.

Dans tout ce qui précède, nous avons considéré séparément les groupes d'époux et les groupes d'épouses (suivant l'âge), et nous avons interprété les variations en grandeur de ces groupes, en faisant quelques hypothèses. Ces hypothèses, nous pourrions les vérifier, en cherchant comment a varié le nombre des mariages classés suivant l'âge à la fois de l'un et de l'autre époux (en combinaison). La Statistique générale (*Mouvement de la population*) publie chaque année un tableau (celui-là même qui nous a permis de calculer les nombres précédents) où ils sont classés de cette manière : mariages d'époux

de 20 à 24 ans avec des épouses de moins de 20 ans, de 20 à 24 ans,... (garçons, filles, veufs, divorcés, etc.). Une étude analytique portant sur 10 ou 15 ans serait longue. Mais nous avons vu que trois variations, en tout cas, sont d'un intérêt particulier : de 1914 à 1915, de 1918 à 1919, et, à travers la guerre, de 1913 aux années qui suivent 1922, puisque à ce moment, bien que les mariages soient plus nombreux qu'avant la guerre, l'âge moyen des époux, des épouses, et la différence entre ces deux âges moyens est très abaissée. Nous nous en tiendrons à ces trois comparaisons.

Voici la méthode que nous appliquons. Nous savons que, de 1914 à 1915, le nombre total des mariages en France a diminué de 100 à 44. Nous supposons (pour les 48 catégories suivantes) que les nombres de 1914 sont tous égaux à 100, et nous calculons les nombres correspondants (nombres relatifs) en 1915. Ce sont ces nombres relatifs que nous inscrivons dans notre tableau. On peut voir ainsi tout de suite dans quelles catégories ils ont diminué plus ou moins que pour l'ensemble.

### Tableau VI

*Valeur relative du nombre des mariages en 1915. Valeur relative en 1914 = 100. Valeur relative pour l'ensemble des mariages en 1915 = 44*

Époux	Épouses					
	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans
Moins de 20 ans	89,5	106	108	90,5	-	-
20 à 24 ans	53,5	47,5	55	72,5	93,5	120
25 à 29 ans	21,6	26	35	51	71	106
30 à 34 ans	32	29,5	42	56	77	105
35 à 39	52,5	44,5	47,5	61	72	95
40 à 49 ans	85,6	75	69	67	67,5	80
50 à 59 ans	86,5	108	95	83	80	83
60 et plus	100	116	82,5	88	98	81

La diminution a porté presque sur toutes les catégories, mais très inégalement. Nous avons observé que les mariages des filles de moins de 25 ans avaient été réduits le plus, ensuite les mariages des filles de 25 à 29. C'est ce qui ressort bien du tableau. Au contraire, dans les trois dernières colonnes, et de plus en plus à mesure qu'on passe à des filles d'âges plus élevés, les nombres s'élèvent au-dessus de la moyenne. De même, pour les hommes, la diminution est la plus forte entre 20 et 39 ans, et leur nombre augmente d'ailleurs avec l'âge, jusqu'à 39 ans et au-delà. Ceux de moins de 20 ans se marient proportionnellement plus. Mais considérons les écarts d'âge. Nous avons vu que la proportion des mariages de garçons avec des filles moins âgées avait nettement diminué : cela se vérifie sur le tableau, pour les garçons de 20 à 34 ans seulement mais les époux de cet âge représentent, en 1914, 80 de tous les époux. Nous avons noté, aussi, que les mariages de garçons avec

des filles d'âges supérieurs augmentaient fortement, et d'autant plus que l'écart d'âge était plus grand. On le constatera en tout cas pour les hommes de 20 à 34 ans, et surtout pour ceux de moins de 20 ans. Assez réduits (par rapport à 1914) sont les mariages entre groupes du même âge, de 20 à 34 ans. Mais ils ont beaucoup moins diminué pour les catégories d'âge supérieures. Nous savons que leur proportion (par rapport à l'ensemble des mariages) a un peu augmenté. Ce qui nous frappe d'ailleurs, d'une manière générale, c'est qu'il y ait aussi une assez forte réduction des mariages, alors même que les garçons ne sont pas mobilisés, c'est-à-dire ont 40 ans et plus, réduction de 20 à 30 % dans beaucoup de cas. Pour les âges les plus élevés, elle est moins forte, mais sensible encore. De même pour les femmes de plus de 30 ans, qui, normalement, devraient épouser des hommes de plus de 35 ans ou de plus de 40. Tout se passe comme si la guerre agissait à cet égard non seulement par les éloignements et séparations qu'elle impose, mais comme une année ou une période de crise économique.

### Tableau VII

Valeur relative du nombre des mariages en 1919. Valeur relative en 1918 = 100. Valeur relative pour l'ensemble des mariages en 1919 = 256

Époux	Épouses					
	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans
Moins de 20 ans	127	131	112	120	-	-
20 à 24 ans	214	212	212	210	202	153
25 à 29 ans	252	242	262	250	214	196
30 à 34 ans	280	310	368	345	280	200
35 à 39	264	276	350	352	312	229
40 à 49 ans	165	205	271	279	280	225
50 à 59 ans	160	104	146	135	147	149
60 et plus	100	88	150	138	120	142

Voici maintenant comment les mariages ont varié, par catégories, de 1918 à 1919, alors que, d'ensemble, ils augmentent dans une très forte proportion : de 100 à 256 (voir le tableau VII). Nous remarquons que, de 1918 à 1919, le nombre des mariages des épouses de moins de 24 ans s'était relevé sensiblement. L'accroissement, en effet, est supérieur à la moyenne pour les filles de moins de 24 ans qui épousent des hommes de 30 à 39 ans, surtout pour celles qui épousent des hommes de 30 à 34 ans : écart d'âge assez normal. Mais il nous apparaissait que l'augmentation était bien plus élevée pour les épouses de 25 à 34 ans. Entourons d'un trait, sur le tableau, les nombres les plus élevés, qui dépassent 344 (au lieu de la moyenne 256) : nous obtenons un carré ou rectangle qui comprend tous les mariages de femmes de cet âge avec des hommes de 30 à 39 ans ; écart d'âge plus réduit, étant donné qu'augmentent aussi beaucoup les mariages à égalité d'âge à 30-34 ans.

Autre observation antérieure : que les mariages augmentent en 1919 pour les époux de moins de 29 ans, mais surtout de 30 à 39 ans. On vérifie en effet que l'accroissement, pour les époux, augmente régulièrement avec l'âge jusqu'à 39 ans. Notons cependant encore ce trait, que les mariages d'époux jeunes se répartissent plus également entre les épouses de divers âges, que les mariages d'époux de plus de 25 et surtout de plus de 30 ans. En d'autres termes, les écarts d'âge sont plus grands en moyenne pour les époux les plus jeunes que pour ceux qui ont autour de 30 ans, comme si les premiers avaient moins la faculté de choisir, peut-être parce que la concurrence que leur font les hommes de 30 ans auprès des femmes jeunes est plus grande. D'autre part, pour les épouses de tous âges, même les plus jeunes, c'est avec les hommes de 30 à 39 ans que leurs mariages augmentent surtout, peut-être parce que les démobilisés de cet âge ont une forte tendance à se marier sans tarder.

Mais venons-en à la période qui suit cette liquidation de la guerre, où se détermine un état qui va durer jusqu'aux années récentes, en prenant comme terme de comparaison 1913. L'augmentation de l'ensemble des mariages, en nombres relatifs, de 1913 à 1923, a été comme de 100 à 119.

### Tableau VIII

Valeur relative du nombre des mariages en 1923. Valeur relative en 1913 = 100. Valeur relative pour l'ensemble des mariages en 1923 = 119

Époux	Épouses					
	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans
Moins de 20 ans	180	212	165	250		
20 à 24 ans	180	186	186	212	187	169
25 à 29 ans	59	75	95,5	117	122	102
30 à 34 ans	64	83	112	131	127	111
35 à 39 ans	68	94	125	149	129	119
40 à 49 ans	87	121	161	175	168	145
50 à 59 ans	100	130	169	192	169	159
60 et plus	83	95,5	179	182	172	158

On remarquera d'abord, en suivant les colonnes successives de haut en bas, que tous les nombres diminuent régulièrement, puis remontent (les quelques exceptions se rencontrent dans des catégories qui comprennent un très petit nombre de cas). Pour les époux de 25 à 39 ans, ou bien les mariages ont diminué par rapport à 1913, ou ils n'ont augmenté que très peu. C'est le groupe d'hommes qui avaient de 20 à 34 ans en 1918, à la fin de la guerre, c'est-à-dire la masse des mobilisés, dont un grand nombre, d'ailleurs, se sont mariés dans les quatre ou cinq années précédentes, mais qui représentent un groupe (le plus important de la population masculine mariable) très amoindri.

Rappelons-nous maintenant qu'en 1923, par rapport à 1913, la proportion des mariages de garçons avec des filles moins âgées a nettement diminué, tandis qu'ont augmenté fortement les proportions des mariages de garçons avec des filles soit du même groupe d'âge, soit d'un groupe d'âge supérieur. Nous voyons en effet, sur notre tableau que, pour tous les groupes d'âge d'époux jusqu'à 34 ans (qui représentent, rappelons-le, les quatre cinquièmes de tous les mariages) les nombres augmentent avec l'âge de l'épouse jusqu'à ce que celui-ci soit égal à l'âge de l'époux. C'est donc que les mariages où les âges sont égaux ont augmenté bien plus que lorsque l'époux est plus âgé que l'épouse. Passons maintenant (allant plus à droite) aux cas où l'épouse est plus âgée : les nombres relatifs (par rapport à 1913) continuent à être élevés jusqu'à ce que l'épouse ait 39 ans : ces mariages où l'épouse est plus âgée ont augmenté beaucoup plus que quand le plus âgé est l'époux. Nous remarquerons en particulier à quel point a augmenté le nombre des femmes de 30 à 34 ans, et aussi de 20 à 24, qui épousent des garçons de moins de 20 ans ; le nombre des femmes de 30 à 34 ans, et aussi de 25 à 29, qui prennent des époux de 20 à 24 ans ; le nombre des femmes de 35 à 39 ans et aussi de 30 à 34 ans qui épousent des hommes de 25 à 29 ans ; le nombre des femmes de 35 à 39 ans encore qui épousent des hommes de 30 à 34 ans ; l'augmentation est même en général d'autant plus forte que la différence d'âge est plus élevée. Visiblement, un nombre beaucoup plus grand qu'avant la guerre de femmes relativement âgées épousent des hommes plus jeunes ou du même âge qu'elles. C'est que la population masculine anciennement mobilisée est très réduite et que se présente une nouvelle couche intacte de jeunes gens qui n'ont pas fait la guerre <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici qui donnera une idée du défaut de proportion quant au nombre entre les époux et épouses des différents âges. Les nombres relatifs qui suivent représentent le nombre des époux et des épouses de chaque catégorie d'âge (ou le nombre des mariages d'époux de tel âge, et des mariages d'épouses de tel âge) par rapport au nombre correspondant en 1913 supposé égal à 100. L'accroissement relatif pour l'ensemble est toujours 119.

Valeur relative du nombre des époux et des épouses par catégorie d'âge, en 1923  
Valeur relative dans chaque catégorie en 1913 = 100

	Époux	Épouses
Moins de 20 ans	192	108
20 à 24 ans	184	113
25 à 29 ans	79	120
30 à 34 ans	101	145
35 à 39	123	145
40 à 49 ans	156	141
50 à 59 ans	158	139
60 et plus	155	145

On remarquera que l'augmentation est très forte, de près du double, pour les garçons de moins de 20 ans, et de 20 à 24 ans. Puis vient une diminution extraordinaire, pour ceux de 25 à 29 ans. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ce groupe, en 1918, était celui des hommes de 20 à 24 ans, c'est-à-dire des classes 1914 à 1918 inclus. Or, on trouvera dans le livre de M. Huber, p. 422, la liste des pertes définitives de l'armée, morts et disparus, par classe, et leur proportion, par rapport à l'ensemble des mobilisés (c'est-à-dire de tous

Mais nous devons encore signaler deux faits curieux et qui demanderont explication. Un grand nombre de très jeunes gens ou d'hommes très jeunes se marient, et l'on peut l'expliquer par le fait qu'ils épousent des femmes plus âgées qu'eux, et qui ne trouvent pas d'époux plus âgés qu'elles (par suite de la réduction des groupes d'hommes de plus de 24 ans). Mais il y a aussi beaucoup plus de mariages qu'en 1913 entre époux qui, l'un et l'autre, ont moins de 20 ans. Il y en a plus, entre hommes de 20 à 24 ans et femmes de moins de 20 ans. Il s'agit de groupes d'hommes qui n'ont été affectés en rien par la guerre, et de groupes de femmes qui, normalement, montreraient moins d'impatience de se marier (à moins qu'on ne suppose qu'elles se piquent d'émulation, et prennent les devants, parce que les femmes plus âgées entament le groupe de jeunes gens qui devrait leur être réservé : mais ce serait songer bien tôt à l'avenir).

D'autre part, les mariages augmentent aussi beaucoup, par rapport à 1913, parmi les époux et les épouses âgées. Certes, cela s'explique en partie par l'augmentation des mariages entre hommes âgés et femmes d'âge moyen et mêmes jeunes. Les mariages des femmes de 30 à 39 ans, mais aussi de 25 à 29, et même de moins de 24 avec des hommes de plus de 40 ans, et même de plus de 50, ont augmenté beaucoup plus (surtout pour les femmes de 30 à 34 ans avec des hommes très âgés) que la moyenne. Mais en même temps s'accroissent aussi très nettement les unions où les deux époux sont assez âgés pour que l'homme n'ait pas été mobilisé, pour que la femme n'ait pas été empêchée de se marier par la mobilisation d'hommes bien plus jeunes qu'elle <sup>1</sup>.

ceux qui ont été incorporés, y compris les auxiliaires, etc.). Reproduisons-la pour les classes 1911 à 1918 :

	Pertes %		Pertes %
1911	21,4	1915	27,8
1912	27,1	1916	18,4
1913	26,9	1917	13,1
1914	29,3	1918	8,0

Le groupe d'époux de 25 à 29 ans en 1923 comprenait les deux classes, 1914 et 1915, qui ont subi relativement le plus de pertes pendant la guerre (près de 30 %), sans tenir compte des malades, des infirmes, etc. Les deux groupes suivants augmentent modérément. C'est à partir de 40 ans et au-dessus que les hommes se marient beaucoup plus qu'avant la guerre, et, pour les femmes à partir de 30 ans. Mais les femmes plus jeunes semblent avoir plus de peine à trouver des époux, car le nombre des épouses augmente peu, surtout au-dessous de 24 ans. Il augmente d'autant moins qu'elles sont plus jeunes, comme si elles supportaient la concurrence des plus âgées.

<sup>1</sup> Nous avons écarté de nos tableaux les Épouses de plus de 49 ans pour gagner de la place. Nous reproduisons ici les nombres relatifs (comme ci-dessus) correspondant en 1923 (par rapport à 100 en 1913) aux mariages où l'époux et l'épouse sont tous deux âgés.

Époux	Épouse		
	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
40 à 49 ans	145	132	164
50 à 59 ans	159	139	156
60 ans et plus	158	1.56	143

Ainsi ces catégories de mariages entre jeunes gens et entre gens âgés augmentent beaucoup par rapport à 1913, alors qu'il semble que la guerre ait passé entre ces deux générations distantes sans les toucher ni les troubler, l'une s'arrêtant au bord sans y entrer, attendant qu'elle s'écoule, l'autre l'ayant déjà derrière elle et lui tournant le dos. Même en admettant que les mariages de couples âgés aient été malgré tout retardés par la guerre, par les difficultés économiques, pourquoi ne se seraient-ils pas conclus aussitôt la guerre terminée ?

Nous pouvons suivre cette « expérience », si remarquable, jusqu'en 1931, c'est-à-dire sur un intervalle de huit ans à partir de 1923 (notre tableau VIII, que nous venons d'analyser), de 13 ans à partir de la fin de la guerre. Présentons, en les élaborant toujours suivant la même méthode, le nombre des mariages, suivant l'âge des époux, en nombres relatifs (en supposant égaux à 100 les nombres correspondants en 1913) :

### Tableau IX

*Valeur relative du nombre des mariages en 1931. Valeur relative en 1914 = 100. Valeur relative pour l'ensemble des mariages en 1931 = 110*

Époux	Épouses						
	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans
Moins de 20 ans	174	196	135	148	-	-	-
20 à 24 ans	200	177	148	130	100	96	-
25 à 29 ans	74	81,5	97	101	106	94,5	133
30 à 34 ans	60	67,5	93	107	112	107	99
35 à 39 ans	48	53,5	67,5	88	88	91	82
40 à 49 ans	51,5	60,5	79	93,5	103,5	107	99
50 à 59 ans	41,5	82,5	99,5	122	125	133	137
60 et plus	41,5	43,5	109	120	140	140	152

Nous apercevons sans doute quelques différences entre ces valeurs, et celles que nous trouvons en 1923. Alors, pour les époux de 25 à 39 ans (qui avaient de 20 à 34 ans en 1918, c'est-à-dire la masse des mobilisés), le nombre des mariages avait beaucoup diminué, comme on eut pu s'y attendre, par rapport à 1913. A présent, c'est-à-dire huit ans plus tard, ces mêmes hommes ont de 35 à 49 ans (ou à peu près), et c'est bien dans ces catégories qu'on observe une diminution des mariages plus forte encore : ce groupe n'est pas seulement réduit quant au nombre par la guerre : il est plus âgé, et la population féminine trouve, du côté de la population masculine jeune qui est devenue mariable après la guerre, et qui n'a pas cessé de s'accroître, des possibilités conjugales

Rappelons-nous que la valeur relative pour l'ensemble est 119. Toutes ces catégories ont augmenté beaucoup plus.

nouvelles. Les anciens mobilisés qui ne se sont pas mariés dès le lendemain de la guerre, sont l'objet de moins de compétitions, et il en est de même, d'ailleurs, des hommes de plus de 50 ans dont un trop grand nombre épousaient de très jeunes femmes au temps où les hommes étaient plus rares. Mais, à part cette variation très explicable, il reste que les traits essentiels, les modifications si amples, observées en 1923, se retrouvent, presque avec le même relief.

Il y a, dans notre tableau, deux régions bien nettes, l'une en haut à gauche, l'autre en bas à droite, où les nombres indiquent des augmentations relatives, quant au nombre des mariages, plus et bien plus élevées qu'il ne ressort, pour l'ensemble, de la valeur relative moyenne, soit 110. Ce sont d'abord les huit nombres des deux premières lignes et des quatre premières colonnes, mais surtout des deux premières colonnes. C'est-à-dire les mariages de femmes plus âgées, de 25 à 34 ans, avec des hommes plus jeunes, de moins de 24 ans, mais, surtout, ceux où les deux époux ont de 20 à 24 ans, ou moins de 20 ans, ceux encore où l'un des époux a moins de 20 ans, l'autre de 20 à 24 (et à cet égard l'augmentation est à peu près la même, que l'homme ou la femme soit le plus âgé). D'autre part, symétriquement, dans les deux dernières lignes et quatre dernières colonnes, on observera des augmentations, par rapport à 1913, moins fortes dans l'ensemble que les précédentes, mais supérieures à celle qu'on observe pour tous les mariages : il s'agit de ceux où l'époux a plus de 50 ans, où l'épouse a de 30 à 59 ans <sup>1</sup>.

Pour les femmes de 25 à 34 ans, comme en 1923, les mariages qui augmentent le plus sont ceux où elles prennent un époux beaucoup plus jeune ou beaucoup plus âgé. C'est que, treize ans après la guerre, le nombre des hommes n'ayant que de 5 à 10 ans de plus qu'elles étant très réduit, il s'exerce dans leurs groupes une concurrence encore intense, qui les oblige à élargir le champ de leur choix. Mais, d'autre part, comme en 1923, dans ces zones du tableau des âges où la guerre n'a pas étendu directement ses conséquences, et jusqu'où on pourrait supposer que ses remous ne se sont pas fait sentir, parmi les tout jeunes, qui étaient enfants pendant la guerre, parmi les quinquagénaires, sexagénaires, et les presque septuagénaires (classes 1901-1891 et en avant), les mariages augmentent beaucoup plus que dans le reste de la population, mais surtout parmi les filles et les garçons de moins de 24 ans. On se marie jeune, et très jeune, bien plus qu'avant la guerre. Les groupes qui ont cédé ainsi très tôt à la poussée matrimoniale, ne peuvent, naturellement, conserver la même allure, aux âges suivants. Déjà en 1931, il y a diminution, par rapport à 1913, parmi les hommes d'âge 25 à 34, où se recrutaient tant d'époux en 1923, quand ils avaient moins de 26 ans. Ainsi, pour que le nombre total des mariages ne fléchisse pas, il faut que ne faiblisse pas non plus cette très forte tendance au mariage dans les couches les plus jeunes des deux sexes, qui est le trait le plus caractéristique de la période décennale la plus récente.

<sup>1</sup> Ajoutons que pour les mariages non inscrits dans le tableau où les femmes sont encore plus âgées, les nombres sont, par rapport à 1913 : époux de 50 à 59, épouse de 60 et plus : 148 (par rapport à 100 en 1913) ; époux de 60 et plus, épouse de 60 et plus : 154. La première catégorie comprend 362 mariages ; la seconde, 1 092.

Il y avait lieu d'étudier de près le mouvement des mariages en France, dans la période 1913-1918, parce qu'il n'est jamais arrivé, sans doute, que les habitudes sociales contractées depuis longtemps par les hommes et femmes des divers groupes d'âge, quant au nombre d'unions qu'ils contractent absolument, et d'unions de divers genres (suivant les combinaisons d'âge), aient été troublées de façon aussi profonde et aussi prolongée. Que pouvons-nous conclure de cette analyse ?

Parlerons-nous encore de tendance au mariage, en ce sens que le nombre des unions conclues chaque année dans un ensemble de population mesurerait la force des motifs et mobiles de toutes sortes qui poussent les hommes et les femmes à se marier ? N'est-il pas vrai, cependant, qu'à partir du moment où la guerre de 1914-1918 a été engagée, un grand nombre d'unions ont dû être suspendues ou ajournées, des hommes et des femmes qui se seraient mariés en temps normal sont restés garçons ou filles, en raison de divers obstacles, sans qu'on en puisse conclure qu'à ce moment aussi, le désir de se marier avait perdu, chez eux, de son intensité ?

Ce qui le prouverait, c'est que les mariages qui ont pu se conclure en une telle période présentent des combinaisons d'âge nouvelles, c'est que des unions avec une différence d'âge qu'on trouvait excessive avant la guerre, se multiplient. De 1914 à 1915, les mariages qui diminuent le moins, qui augmentent même, sont ceux où l'épouse est plus âgée que l'époux, ceux, aussi, où l'époux est très âgé et la femme très jeune. Les femmes de 30 à 34 ans, par exemple, tendent à épouser davantage ou des hommes beaucoup plus jeunes (parmi les moins de 20 ans non mobilisés, ou ceux de 20 à 24 ans qui, peut-être, sont dans le service auxiliaire, ou sont réformés), ou des hommes bien plus âgés (de plus de 50 ans). Même attitude chez les femmes plus âgées, mais aussi chez les plus jeunes. Toutes s'efforcent ainsi de tourner l'obstacle, en contractant des types de mariages qu'on pourrait appeler anormaux. C'est donc que la tendance existe et se manifeste.

Plus tard, de 1918 à 1919, quand, avec la démobilisation, le nombre des mariages augmente dans des proportions qui ne s'étaient jamais vues, dirons-nous que la tendance au mariage, amortie pendant la guerre, vient brusquement de se réveiller et de s'intensifier ? Mais, si le nombre des mariages est alors bien plus élevé que dans les années antérieures même à la guerre, c'est qu'un nombre considérable d'unions ont été différées pendant la guerre. En d'autres termes, c'est à l'état normal qu'on revient. Il n'y a là aucune fièvre, aucune surexcitation apparente. Ce qui le prouve, c'est que l'intervalle d'âge moyen tend à se rapprocher de ce qu'il était avant la compression et les obstacles de la guerre. On retrouve les mêmes combinaisons d'âge dans les mêmes proportions.

Enfin, après cette période de liquidation, dès 1923 et dans les années suivantes, si le nombre des mariages ne se maintient qu'à un niveau légèrement plus élevé qu'avant la guerre, et tend d'ailleurs d'une année à l'autre à s'en rapprocher, nous n'en concluons pas que la tendance au mariage aussi est redevenue à peu près ce qu'elle était en 1913. Il y a en effet un obstacle maintenant durable à la conclusion de mariages normaux d'hommes avec des femmes moins âgées qu'eux, au moins dans une très large partie de la popu-

lation. Cet obstacle, ce n'est plus la guerre, mais ce sont les suites de la guerre, c'est la diminution de la population masculine mariable. La recherche d'un époux se fait alors plus active, elle entraîne une concurrence plus âpre dans la population féminine d'âge moyen. Ainsi s'explique qu'augmente si nettement le nombre des mariages à égalité d'âge, et, tout aussi nettement, le nombre des mariages où la femme est plus âgée et même bien plus âgée que l'homme. Si les femmes de 25 à 34 ans exploitent alors aussi intensément la réserve que constituent les nouvelles couches de tout jeunes hommes, n'est-ce pas le signe que la tendance au mariage est renforcée ?

Ainsi, le nombre des mariages, une année donnée, dans une société donnée, ne mesurerait pas l'intensité des forces qui poussent à contracter des unions conjugales. Il peut se réduire, alors que ces tendances s'exaspèrent : il peut augmenter fortement, alors qu'elles sont exactement normales ; il peut être le même à deux époques, alors que, de l'une à l'autre, elles se sont renforcées. Nous croyons cependant qu'on peut distinguer entre la tendance collective au mariage propre à l'ensemble de la société à chaque époque ou dans chaque période, telle qu'elle s'exprime dans le nombre des mariages et l'âge des époux, et les tendances des groupes partiels et des individus qui lui sont subordonnés. C'est aux sentiments et désirs tels qu'ils se développent dans les divers groupes d'âge des deux sexes que l'analyse précédente s'applique, et il est exact qu'ils sont souvent réfrénés, et limités, qu'ils aspirent souvent bien au-delà de ce qu'ils peuvent obtenir. Mais les groupes d'âge comme tels sont-ils bien des réalités définies, et, surtout, des réalités collectives ? Constitués par les statisticiens pour des raisons de commodité, ils ne s'en perdent pas moins l'un dans l'autre. D'ailleurs, ils n'ont qu'une identité éphémère, puisque les unités qu'ils comprennent les traversent d'un mouvement continu, pour passer, après quelques années, dans un autre cadre. Bien plus, si l'on peut, dans chaque période, distinguer des couches superposées et comme des générations successives, elles n'existent, comme groupes vraiment sociaux, que dans la mesure où la société elle-même tout entière définit leur place, et règle leurs démarches.

Quant aux mariages, en particulier, il y a eu des périodes où ceux dans lesquels l'écart d'âge entre les époux était trop grand, ou trop petit, et ceux dans lesquels l'homme était nettement plus jeune que la femme, ont pu paraître exceptionnels et anormaux. Alors la société tendait à les interdire ou à les limiter, en invoquant d'ailleurs des raisons diverses, croyances ou préjugés physiologiques, psychologiques, moraux, considérations économiques (l'homme n'ayant une situation suffisante pour fonder une famille qu'à un certain âge). Pendant la guerre, ce genre de mariages s'est multiplié, et il faut bien dire qu'ils ont cessé alors d'être anormaux, non seulement parce qu'ils étaient nombreux, Mais parce que, pour la société en général, ils représentaient le seul moyen de maintenir un certain niveau de nuptialité. Dans tous ces cas, c'est sous la pression des conditions sociales générales que, parmi les hommes et les femmes des divers âges, la tendance au mariage se trouve limitée, ou orientée différemment (ce qui est encore une contrainte).

On pourrait soutenir, il est vrai, que ces transformations s'expliquent par un jeu mécanique et aveugle de concurrence entre des groupes d'âge différents, analogue à la sélection sexuelle telle que Darwin se la représentait dans le monde animal. Avant la guerre, la proportion des époux de moins de 24 ans

était beaucoup plus faible, presque de moitié, que pour ceux de 25 à 30. Immédiatement après la guerre, dans les deux années de liquidation 1918 et 1919, elle augmente nettement, mais surtout pendant la période qui suit. Sans doute, c'est le résultat naturel de la forte diminution de la population masculine de plus de 24 ans, qui a fait toute la guerre. Cependant, nous avons vu que cette forte augmentation des mariages de jeunes se retrouve à toutes les années qui suivent, jusqu'à présent, alors que les hommes de 24 à 30 ans ne sont plus ceux qui ont vu leur nombre tellement réduit. Il semble donc qu'avant la guerre, si les jeunes se mariaient moins, ce n'est pas que leur tendance à se marier était plus faible. Mais ils en étaient empêchés par la concurrence des plus âgés, qui étaient plus favorisés dans la lutte matrimoniale, parce qu'ils avaient une situation plus assurée. Dès qu'ils ne se sont plus heurtés à leurs aînés, parce que le nombre de ceux-ci a été réduit, la tendance des jeunes à se marier, comprimée jusqu'alors, a pu se manifester. Mais, de même, nous avons vu que, pendant la guerre, et pendant les années de liquidation, le nombre des épouses de 25 à 34 ans a augmenté bien plus vite (jusqu'à atteindre, en 1919-1920, un niveau extrêmement élevé) que pour les épouses plus jeunes. A partir de 1923-1924, c'est l'inverse. Le nombre des épouses plus jeunes augmente, et se maintient à un niveau élevé, jusqu'à présent. Le nombre des épouses de 25 à 34 ans diminue, jusqu'à rejoindre son niveau d'avant-guerre. Or, on peut comprendre que les femmes plus âgées aient été plus impatientes que les plus jeunes de trouver un époux. Il n'en est pas moins vrai que les plus jeunes (puisqu'elles se marient bien plus à présent) ont attendu alors, non parce qu'elles ne désiraient pas se marier, mais parce qu'elles en étaient empêchées par la concurrence des plus âgées. Maintenant, pour les hommes en particulier, la situation actuelle, favorable aux jeunes, durera-t-elle ? D'ici quelques années, garçons et filles nés pendant la guerre vont avoir 20 ans. La natalité ayant été alors très réduite, garçons et filles de 20 ans, 21 ans, et moins, seront très peu nombreux. On peut prévoir qu'alors la concurrence entre les jeunes et les plus âgés, qui avait fléchi pendant la guerre, sera plus intense, et que de nouveau les jeunes devront attendre (jusqu'à ce qu'interviennent les garçons et surtout les filles, très nombreux cette fois, qui sont nés en 1919, 1920, 1921, aussitôt après les années de liquidation). Ainsi tout se ramènerait à un jeu de compétitions entre hommes et entre femmes, inégalement âgés, dont les chances de se marier varient avec la composition par âges, et le tableau que la société présente à cet égard, aux diverses périodes, ne serait que la résultante de ces tendances et efforts individuels.

Si le mariage n'était rien d'autre que l'union des sexes, il en pourrait être ainsi. Mais l'union conjugale est autre chose encore. C'est l'acte de créer un ménage et de fonder un établissement domestique qui doit durer. Nous avons rappelé que le nombre des mariages varie avec les conditions économiques. Or l'état économique résulte de l'organisation que se donne la société et des circonstances générales où elle se trouve. Nous sommes loin de contester que la composition de la population d'un pays suivant l'âge, et les changements auxquels elle est soumise n'exercent une grande influence sur les mariages, sur l'âge moyen des époux, sur l'écart moyen entre les âges dans les unions qui se forment, sur la proportion des divers types d'unions à cet égard. Mais elle commande surtout la structure et le fonctionnement économique de la société tout entière. Sans doute elle modifie les combinaisons d'âge possibles. Mais c'est dans la mesure où elle réagit sur l'état économique qu'elle exerce une action sur les combinaisons d'âge qui se réalisent, c'est-à-dire sur les

mariages des divers types, et, aussi, sur la tendance au mariage en général. Nous avons observé que, pendant la guerre, les mariages ont diminué non seulement dans la population masculine mobilisée (et dans la population féminine correspondante), mais aussi parmi les hommes qui ne participaient pas à la guerre en raison de leur âge (et parmi les femmes d'âge correspondant). N'est-ce point parce qu'alors, une grande partie de la population active étant éloignée, la vie économique s'est ralentie, qu'il en est résulté un sentiment général d'insécurité, d'incertitude du lendemain quant aux revenus et quant aux biens ? N'est-ce pas en partie pour cette raison que les mariages des mobilisés eux-mêmes, qu'on a essayé de faciliter, n'ont pas été plus nombreux ?

Après la guerre, et jusqu'à l'époque la plus récente, le fait le plus important qu'il y ait à retenir, c'est l'abaissement de l'âge moyen et la diminution de la différence d'âge entre les époux, lors du mariage, c'est la multiplication considérable des jeunes gens, et des tout jeunes gens, qui fondent un ménage. Suffit-il vraiment, pour en rendre compte, d'invoquer la réduction de la population masculine des classes mobilisées par suite de la guerre, et l'excédent relatif de la population féminine ? Certes, on voit alors beaucoup de jeunes gens qui épousent des femmes plus âgées qu'eux, ou du même âge. Mais en même temps augmente (par rapport à l'avant-guerre), très sensiblement, le nombre de mariages des jeunes gens avec des femmes encore plus jeunes. Il faut bien, pour que tant de ménages jeunes se fondent, que la situation économique nouvelle leur soit favorable. Elle l'est en effet. Ce n'est pas seulement quant aux mariages, c'est quant aux possibilités de gain, que la concurrence des plus âgés ne s'exerce plus, ou ne s'exerce plus avec la même intensité, au désavantage des plus jeunes. Les cadres actifs de la vie économique se rajeunissent. C'est une transformation générale de la société (déterminée dans une large mesure, d'ailleurs, par la composition nouvelle de celle-ci suivant l'âge) qui rend possibles et encourage les mariages de jeunes gens. Cette tendance nouvelle est de nature collective : elle résulte de conditions générales transformées.

Mais il faut tenir compte aussi d'autres facteurs sociaux, encore, que les faits économiques. La représentation des âges, et de la durée qui les sépare, est relative à la composition de la société et de ses parties, à ses besoins, à ses possibilités. Dans nos vieilles nations, surtout avant-guerre, où tous les postes étaient occupés, où l'on n'avancait guère qu'à l'ancienneté, chacun devait prendre rang et attendre son tour, et les jeunes se trouvaient séparés des vieux par une masse dense, incompressible, dont l'épaisseur leur imposait le sentiment des étapes qu'ils devraient franchir, avant de rejoindre leurs aînés. Considérons au contraire l'Amérique. Autrefois, alors qu'il manquait des hommes pour utiliser les possibilités qu'offrait ce pays, à cinquante ans, un Européen pouvait dire : En Europe, je suis trop vieux, mais je puis aller en Amérique et y commencer de nouvelles affaires, avec chance d'y faire fortune, comme un jeune homme. Un homme d'affaires de cinquante ans n'y était pas vieux. Aujourd'hui, alors que la concurrence y est peut-être plus intense qu'ailleurs, qu'on s'y use vite, que le renouvellement des générations s'accomplit suivant un rythme précipité, il semble que cela soit le contraire, et qu'un homme considéré chez nous comme en plein rendement y fasse l'effet d'être déjà sur son déclin. Il était inévitable qu'en France la réduction extrêmement forte (à peu près du quart) de la population masculine (classes 1900 à 1915) comprenant à la fin de la guerre les catégories d'âges de 23 ans à 38 ans, ait eu

pour conséquence de relever les jeunes dans l'échelle des âges (et peut-être d'y faire descendre de quelques échelons les plus âgés). C'est la société dans son ensemble, et non pas le groupe des jeunes seulement, qui a dû former une telle représentation, puisque les rapports entre toutes ses parties y apparaissent transformés. En tout cas, appelés très vite à des situations qui étaient, avant la guerre, au-dessus de leur âge, considérés comme capables d'y entrer par le milieu social qui avait besoin d'eux, et devait en tout cas se résigner à leur avance, on conçoit qu'aussi le sentiment de responsabilité, nécessaire sans doute pour assumer, comme on dit, les charges du mariage, ait aussi poussé, mûri, et se soit épanoui plus vite en eux, non qu'ils eussent nécessairement plus de vigueur et de précocité que n'en avaient eu les jeunes d'autrefois, à leur âge, mais parce qu'ils étaient en quelque sorte soumis à l'action d'une serre chaude.

Si telle est l'action ou la réaction de la société, il n'est pas exact qu'en présence des changements relatifs qui se produisent dans les divers groupes d'âge, elle tende seulement à lutter comme elle le peut contre une telle perturbation accidentelle, en s'efforçant de retrouver l'équilibre ancien, qui serait l'équilibre naturel. Mais existe-t-il un tel équilibre, alors qu'en fait ce n'est pas exceptionnellement, et pendant quelques années, mais pendant une longue période et d'un mouvement continu, que, par exemple, l'âge moyen au mariage, et la différence d'âge moyenne entre les époux, se sont écartés de la valeur numérique qu'ils avaient autrefois ? Autrefois (exactement en 1853-1860), les garçons se mariaient, en moyenne, à 30 ans 5 mois, et les filles, à 26 ans 1 mois. Hier (en 1913, c'est-à-dire cinquante ans plus tard), l'âge moyen au mariage est tombé, pour les époux, à 28 ans 6 mois, pour les épouses, à 24 ans 3 mois ; après la guerre, et depuis douze ou treize ans, pour les hommes, à 26 ans 7 mois, pour les femmes, à 23 ans 4 mois. Soit, depuis 60 ans, une diminution de quatre années pour les hommes, de trois ans pour les femmes. Quatre ans quatre mois de différence, en moyenne, entre les deux époux, autrefois, et, aujourd'hui, trois ans deux mois seulement : c'est une diminution de plus d'un quart, de 27 %. Trouvera-t-on anormale l'évolution qui s'est produite depuis la guerre, alors qu'elle continue un mouvement commencé depuis soixante ans et même plus ?

Si l'on s'en tenait au point de vue démographique, la distribution des mariages suivant l'âge ne saurait être et rester à travers le temps en un état d'équilibre. N'attachons même pas trop d'importance aux changements accidentels qui s'y produisent par l'effet d'événements tels qu'une guerre. En tout cas les mariages, et la composition de la société par âges, sont en rapport avec les naissances et les décès : or nous savons que la natalité et la mortalité sont sujets à des changements qui ne se compensent pas sur une longue durée. Comment la distribution des mariages n'en serait-elle pas altérée ? Mais, d'autre part, les mariages sont aussi en rapport avec la constitution économique, avec ce qu'on peut appeler aussi l'état des mœurs, c'est-à-dire avec de grands faits collectifs qui, envisagés sur une durée quelque peu étendue, ne demeurent pas non plus en un état d'équilibre, mais se transforment sous l'influence des circonstances nouvelles et aussi de l'évolution déjà accomplie. Dans un système en équilibre, ces perturbations disparaîtraient sans laisser de trace, parce qu'elles ne porteraient que sur les parties, qui n'ont pas assez de force pour modifier de façon durable le fonctionnement de l'ensemble. C'est le propre, au contraire, d'un organisme social, que de consolider les change-

ments qui ont pris forme vraiment collective. Ainsi, au-dessus des efforts et tendances partielles, des démarches matrimoniales individuelles, il y a comme une marche nuptiale collective, dont le sens et le rythme sont réglés par l'évolution de la société.